

PRESTATION

Conseil juridique en droit rural



Public cible

Jeunes agriculteurs et aînés, non exploitants



Contenu de la prestation

Objectif de la prestation :

- Vous installer ou installer un agriculteur sur vos terres
- Optimiser votre statut d'exploitant
- Sécuriser l'assise juridique de votre exploitation
- Connaître la réglementation sur votre propriété

Nous vous proposons,

- une consultation individuelle sur les indices et le calcul du fermage
- des orientations fiscales et sociales de votre exploitation

Nous vous conseillons lors,

- de litiges relatifs au fermage
- de litiges relatifs au foncier (servitude, rapport voisinage, voirie)



Lieu de la prestation

A la Chambre d'Agriculture



Durée de la prestation

La durée de la prestation est variable et définie avec le client au départ.

La durée moyenne de la prestation est de 15 jours



Coût de la prestation

sur devis

Contact - Inscription

Accéder au formulaire en scannant ce QRcode

